
Programme de Formation

TP ECSR - Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière - CCP1

Organisation

Durée : 448 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

La formation est à destination de toute personne désireuse de valider un ou tous les blocs de compétences du TP ECSR (salariés, demandeurs d'emploi désireux de se reconvertir...)



Objectifs pédagogiques

Le **TP ECSR** (Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière) forme les apprenants au métier d'enseignant de la conduite automobile.

Le CCP 1 (Certificat de Compétence Professionnelle) enseigne la compétence suivante : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

Attention, vous êtes actuellement sur la page d'information du CCP1. La formation peut-être achetée par bloc ou dans son intégralité.



Description

Code RNCP : 35329

Date d'enregistrement : 29/04/2021

Taux de satisfaction : 9.25/10

Module commun aux CCP1 et CCP2

- La politique de la sécurité et de la conduite routières : évolutions et orientations
- Le cadre de l'activité ESCR
- L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules
- Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule
- Physiologie du conducteur
- Psychologie du conducteur
- Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières

CCP1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

- Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC
- Les techniques d'animation appliquées à l'ESCR
- La gestion des conflits
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- La pédagogie sur véhicule à double commande



- La gestion du stress
- L'anticipation des risques potentiels dans l'ECR
- L'évaluation de l'apprentissage de la SCR
- Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile
- Techniques de remédiation des apprentissages : applications et limites

Prérequis

- Être titulaire du permis de conduire hors période probatoire
- Visite médicale d'aptitude à l'exercice de la profession
- Ne pas avoir subi de condamnations prévues à l'[article R212-4 du code de la route](#)
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd »

Modalités pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Étude de cas, mises en situation, jeux de rôles
- Résolution de problèmes, exercices de simulation
- Travaux de groupe
- Contrôles des connaissances

Moyens et supports pédagogiques

- Salles de formation fermées aux normes de sécurité, équipées de tableaux et matériels vidéo-projection
- Poste informatique avec suite bureautique
- Imprimante connectée au poste du formateur
- Une photocopieuse
- Véhicules légers équipés en double commande
- Auto-école
- Ouvrages en droit, en sciences humaines, en pédagogie
- Textes réglementaires
- Mallette pédagogique

Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuilles d'émargement
- Évaluations formatives
- Stages en entreprise durant le parcours
- Évaluation certificative du CCP en fin de parcours de formation du bloc
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »